

# Les étranges safaris de Richard Rouget

Elio Comarin

RFI, 29 juillet 2003

Un Sud-africain d'origine française soupçonné d'avoir recruté des mercenaires pour la guerre en cours en Côte d'Ivoire, a été arrêté à Pretoria par les «Scorpions», une unité d'enquête d'élite de la police sud-africaine.

Sur le papier – et sur son site Internet – il organise de jolis safaris, destinés aux riches occidentaux pouvant se permettre de sortir plusieurs milliers de dollars pour séjourner en Afrique du sud et y chasser un impala ou un hippopotame. Cheveux roux et allure très sportive, Richard Rouget, un Lyonnais de 44 ans, a un curriculum vitae déjà bien chargé : à partir des années 70, ce jeune étudiant de l'université parisienne d'Assas fréquente régulièrement le GUD (un groupuscule d'extrême droite qui ne refuse jamais d'affronter violemment ceux d'extrême gauche, voire quelques « basanés ») avant de rejoindre d'autres groupes extrémistes, tels que Occident et le Parti des Forces nouvelles (PFN).

Entré ensuite dans l'armée française, Richard Rouget en sort en 1984 sous-lieutenant, pour se rapprocher aussitôt du milieu des mercenaires qui gravitent autour du plus connu d'entre eux : Bob Denard. Son nom de guerre est « Sanders ». Avec eux il commence à rendre quelques services au régime sud-africain, qui apprécie que les Comores soient ainsi devenues un véri-

table centre d'écoutes permettant aux tenants de l'apartheid de traquer les responsables de l'ANC (African National Congress) de Nelson Mandela, notamment dans leurs principales arrières-bases situées en Tanzanie et en Zambie.

Ce sont les derniers « coups tor-dus » de Bob Denard : le « condottiere » vieillissant préfère désormais la douceur du Bordelais à la brousse africaine. Ainsi Richard Rouget s'éloigne de la « bande à Denard » et part s'installer en Afrique du sud, officiellement pour représenter deux sociétés françaises que viennent de créer deux autres « anciens des Comores » : Cabanac et Chabassol. « Sanders » travaille désormais directement pour le régime de l'apartheid. Si l'on en croit la justice belge, son groupe est chargé de traquer les leaders de l'ANC en Europe, et notamment en Belgique et en France : il serait lié à la tentative d'assassinat en Belgique de Godfrey Motsepe et à celui de Dulcie September, abattue en plein Paris en 1988. Mais, après des années d'enquêtes infructueuses, les autorités belges sont obligées, en 1992, de prononcer un non-lieu, faute de preuves convaincantes.

« Il aurait recruté des mercenaires pour les deux camps ivoiriens »

Après la fin du régime d'apartheid, Richard Rouget ne quitte pas le milieu du mercenariat, ni l'Afrique du sud.

Naturalisé sud-africain, il poursuit officiellement ses activités d'organisateur de safaris tout en participant au recrutement de « soldats de fortune » pour d'autres fronts africains, sans que l'on sache exactement lesquels. Jusqu'à l'année dernière, lorsque sa présence est signalée en Côte d'Ivoire, après le 19 septembre, date à laquelle a éclaté de dernier putsch. Cette fois-ci c'est la justice sud-africaine qui ne le lâche plus, depuis l'interdiction officielle de toute activité liée au mercenariat.

Samedi dernier, lorsqu'il débarque à l'aéroport international de Johannesburg en provenance de Harare (Zimbabwe) il est arrêté et aussitôt transféré au Cap, pour avoir recruté des mercenaires pour la Côte d'Ivoire. Ce lundi il a été inculpé de trois chefs distincts en violation de la loi sur l'assistance militaire à l'étranger qui, depuis 1998, interdit et punit toute activité mercenaire ou para-mercenaire. D'après la presse sud-africaine, Richard Rouget serait le premier inculpé dans le cadre de la nouvelle loi.

Si l'on en croit des sources of-

ficielles citées par la presse locale, Rouget « aurait combattu en personne en Côte d'Ivoire, mais aussi recruté au moins trente personnes en Afrique du sud », et « il y a une possibilité qu'il ait en fait recruté pour les deux camps », c'est-à-dire les loyalistes, fidèles à Laurent Gbagbo, et les rebelles que dirige Guillaume Soro.

Le porte-parole de la police sud-africaine a précisé que plusieurs agences de sécurité ont participé à l'enquête et au suivi de Rouget, son interpellation n'étant intervenue qu'après l'obtention de nombreux indices sur ses activités illégales. Le nom de Richard Rouget était officiellement apparu dans le rapport de la fameuse Commission Vérité et Réconciliation, en 1998, à propos de l'assassinat de Dulcie September : un assassinat qui n'a jamais été tout à fait élucidé.

Ecouter également :

Notre envoyée spéciale à Johannesburg, Valérie Hirsch

par Elio Comarin Article publié le 29/07/2003